

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAUT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération CC_2018_177

OBJET :

COMMISSION N°3

*Accompagnement de
l'école de Musique
municipale de la
commune de
OSTRICOURT*

Présents à l'ouverture de la séance :

De la délibération n°155 à 174

Titulaires présents :31

Suppléants présents : 1

Procurations : 8

Nombre de votants : 40

De la délibération n°175 à 237

Titulaires présents :32

Suppléants présents : 1

Procurations : 9

Nombre de votants : 42

L'an deux mille dix-huit, le 24 septembre à 19H00, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à SAMEON sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 17 septembre 2018, conformément à la loi.

Présents : M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président

M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président

M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président (à partir de la délibération n°CC_2018_175)

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Bernard ROGER, M. Pascal FROMONT, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Régis BUE, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Bruno RUSINEK, Mme Monique RIZZO, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Luc LEFEBVRE

M. Alain BOS, suppléant de Mme Annick MATTON

Ont donné pouvoir :

M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président, procuration à M. Eric MOMONT

M. Jean-Claude SARAZIN, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER

M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE-KOS

M. Jean DELATTRE, procuration à M. Yves OLIVIER

Mme Marie CIETERS, procuration à M. Didier WIBAUX,

Mme Marie-Hélène BACLET, procuration à M. Régis BUE

Mme Marion DUBOIS, procuration à M. Benjamin DUMORTIER (à partir de la délibération n°CC_2018_175)

M. Amaury DUFOUR, procuration à M. Alain DUTHOIT

M. Jean-Paul FRANCKE, procuration à M. Pascal FROMONT

Absents :

M. Michel DUFERMONT, Mme Jeannette WILLOCOQ, M. Luc MONNET, M. Pierre CROXO, M. Marcel PROCUREUR,

Mme Annick MATTON, remplacée par son suppléant M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Arnaud HOTTIN

COMMISSION N°3

Accompagnement de l'école de musique municipale de la commune d'OSTRICOURT

Le Conseil Communautaire

Vu la compétence Action sociale d'intérêt communautaire,

Considérant que la Communauté de communes est compétente pour la mise en œuvre d'actions culturelles d'intérêt communautaire

Considérant que sont d'intérêt communautaire :

- Les interventions musicales dans les écoles du territoire
- Le soutien à l'enseignement musical en dehors des périodes scolaires

Vu l'article L5214-16 V du code général des collectivités territoriales

Considérant que la commune d'OSTRICOURT dispose d'une école de musique municipale,

Que la Communauté de communes ne peut soutenir leur fonctionnement que par le biais d'un fonds de concours,

Vu le projet de convention,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide par 42 voix POUR, 0 Voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 42 VOTANTS

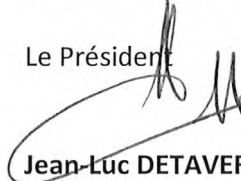
- D'octroyer un fonds de concours de 3 600 € à la commune d'OSTRICOURT pour le fonctionnement de l'école de musique municipale d'OSTRICOURT
- D'autoriser son Président à signer une convention de fonds de concours
- D'autoriser son Président à signer tout document afférant à ce dossier.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président


Jean-Luc DETAVERNIER

